

qu'une fois nié toute liberté est perdue », était de ne payer aucun impôt, s'il n'avait été consenti par le contribuable lui-même ou par ses représentants aux Communes. Les colons n'ayant pas de représentants au Parlement, ne pouvaient avoir à payer d'impôts.

Cette théorie fut approuvée et soutenue en Angleterre dans le Parlement même, par les whigs et en particulier par Pitt. Sous leur influence et contre le sentiment de George III, dont l'esprit autoritaire s'exaspérait de la résistance des colonies, les Communes votèrent la suppression du Timbre : on n'avait du reste pu trouver personne en Amérique qui voulût se charger de la vente du papier timbré (mars 1766). Mais en même temps qu'il supprimait le Timbre, le Parlement avait proclamé son droit de taxer les colonies, de sorte qu'en juin 1767 il vota l'établissement des taxes douanières sur certaines marchandises apportées d'Angleterre, fer, papier, verre, couleurs, thé. Les Américains s'entendirent pour ne pas acheter les marchandises soumises aux taxes. Le commerce anglais d'importation baissa d'un tiers, et les frais de perception des droits se trouvèrent trois ou quatre fois supérieurs aux recettes.

Après trois ans de lutte, le gouvernement supprima les taxes, sauf pour le thé, l'indispensable boisson nationale (1770). Les Américains décidèrent de s'opposer à tout débarquement de thé. En décembre 1773, trois navires chargés de 340 caissés de thé étant arrivés à Boston, des Américains déguisés en Peaux Rouges les envahirent et jetèrent la cargaison à la mer (18 décembre). L'incident ravit George III qui regrettait « la fatale condescendance de 1766 » et n'attendait qu'un prétexte pour sévir. « Les colonies, écrivait-il, devront me vaincre ou se soumettre. » Il décréta le blocus du port de Boston, qui resterait fermé jusqu'à ce que le prix des marchandises détruites eût été remboursé. En même temps le Parlement décida de modifier la charte du Massachusetts, en enlevant aux colons le droit de nommer leurs juges et de désigner les membres du Conseil.

LA LIGUE
DE NON-
IMPORTATION

Boston et le Massachusetts demandèrent alors l'appui des autres colonies. Une cinquantaine de députés, réunis à Philadelphie, se constituèrent en Congrès, — le *Congrès continental* — et définirent de nou-

veau et solennellement dans une *Déclaration des Droits*, la théorie constitutionnelle des Américains. L'essentiel en était contenu